Rapport Annuel Esso S.A.F. 1992

Esso

Esso SOCIETE DU GROUPE EXXON

Esso Société Anonyme Française
au capital de 595 898 000 F
2, rue des Martinets, Rueil-Malmaison
(Hauts-de-Seine)
Code APE 0531
R.C.S. Nanterre B 542 010 053

Adresse postale :
92569 Rueil-Malmaison Cedex
Téléphone : (1) 47 10 60 00
Télex : Esso 620 031
Télécopie : (1) 47 10 66 03

Documents présentés
à l'assemblée générale
des actionnaires du 8 juin 1993
communiqués au
Comité Central de l'Unité
Économique et Sociale
Esso S.A.F./Esso Raffinage S.A.F.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean Verré
Président

Jean Boillot
Philippe Dulac
Michel Kopff
Jean-Luc Randaxhe
Jean Rauzier
Claude Roux

COMITÉ DIRECTEUR

Jean Verré
Président-Directeur Général

Jean-Luc Randaxhe
Directeur Général Produits Pétroliers

Robert K. Meahl
Directeur

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Jean Taillardat

CONTRÔLEUR

Patrick Heinzlé

TRÉSORIER

Guy Henry

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Daniel Dudon
Titulaire

Édouard Salustro
Titulaire

Jean-Michel Garnier
Suppléant

SOMMAIRE

Couverture :
Le nouveau siège social d'Esso à Rueil-Malmaison

p. 1 Éditorial
p. 2 Rapport de gestion du Conseil d'Administration
p. 12 Données financières du Groupe Esso S.A.F.
p. 17 Esso S.A.F. Comptes Consolidés
p. 25 Comptes Sociaux
p. 24 et 36 Rapports des Commissaires aux Comptes

Editorial

1992 restera sans nul doute une année paradoxale dans l'histoire d'Esso S.A.F. Grâce à la vente de l'ancien Siège Social de La Défense, votre société a enregistré un bénéfice net record. Mais, dans le même temps, les résultats économiques n'ont pas été à la hauteur des performances réalisées au cours des années précédentes. La demande en carburants a en effet été affectée par la conjoncture économique internationale au moment où de nouvelles capacités de production de ces carburants étaient mises en service en Europe. La chute des marges de raffinage qui en a résulté a touché de plein fouet votre société comme toutes les sociétés pétrolières européennes.

Par contre, les résultats opérationnels de votre société ont été excellents dans de nombreux domaines et ont permis de limiter les conséquences de la dégradation du climat économique international :

- La qualité de l'expertise et la persévérance de notre filiale Esso REP ont été récompensées par la confirmation de la découverte des Arbousiers, le maintien de la production de pétrole brut à 1,4 MT et un résultat d'exploitation de 468 MF malgré une baisse du prix du brut de 10 %.

- Les "Lignes Commerciales" ont réalisé des bons résultats, notamment le Réseau de stations-service qui, pour la première fois depuis 1985, se rapproche d'un niveau de rentabilité satisfaisant.

- La Marine et le Raffinage ont réalisé "un sans-faute" opérationnel.

Enfin, dans une perspective à plus long terme où le pétrole restera l'énergie de base, car irremplaçable dans les transports, la pétrochimie, les lubrifiants et les bitumes, votre société dispose d'atouts-maîtres qui lui donnent de solides raisons de rester optimiste : appartenance à un groupe international de premier plan, solidité financière, rigueur de gestion, expertise et créativité de son personnel.

Jean Verré
Président-Directeur Général

Le 3 mai 1993

ASSEMBLEE GÉNÉRALE D'ESSO S.A.F.
du 8 JUIN 1993

Déclaration de Monsieur Jean Verré,
Président-Directeur Général

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à Rueil-Malmaison dans le nouveau Siège Social de votre Société que beaucoup d'entre vous découvrent aujourd'hui. Nous l'avons voulu à la fois confortable et fonctionnel de façon à procurer à notre personnel un cadre de travail agréable et un outil performant. Nous avons aussi choisi son emplacement et son architecture afin qu'il constitue pour nos actionnaires un investissement de qualité. Vous pourrez en juger par vous-mêmes.

L'année 1992 restera vraisemblablement dans les annales de votre Société comme une année paradoxale.
A première vue, en effet, nous pourrions parler d'un exercice exceptionnellement bon, le résultat consolidé du groupe s'étant élevé à 1 652 MF et le résultat net d'Esso S.A.F ayant atteint 1 825 MF, soit dans les deux cas des profits records pour Esso.
Ces résultats proviennent de l'élément exceptionnel constitué par la vente effective de l'ancien Siège Social de La Défense réalisée le 16 septembre 1992 pour un montant brut de 1 808 MF (part Esso).

Les résultats économiques sont, eux, franchement médiocres, voire mauvais.
Le résultat d'exploitation du Groupe s'élève à 652 MF en 1992, en baisse de 56 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse provient essentiellement de la dégradation des marges de raffinage : le résultat économique de l'ensemble de l'activité Raffinage-Distribution est tombé à 30 francs par tonne vendue, loin du niveau objectif de 100 F/T qui permettrait d'assurer une rentabilité satisfaisante des capitaux investis et loin des 140 F/T obtenus en 1991.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de maintenir le dividende 1992 au niveau de celui de 1991, soit 50 francs par action. Rappelons que ce montant représente un doublement du dividende des 5 années précédant 1991.

La présentation du rapport annuel 1992 vous permettra d'analyser en détail les résultats de votre Société. Cependant, permettez-moi dès maintenant d'en souligner quelques points essentiels.

A l'instar de l'ensemble de ses concurrents, votre Société a particulièrement souffert de la dégradation des marges de raffinage sur les marchés européens, dégradation liée à nouveau à un déséquilibre entre offre et demande. Ce phénomène provient essentiellement d'un environnement économique très morose qui explique notamment la faiblesse de la demande en carburants, et de l'apparition de nouvelles capacités de raffinage programmées ces dernières années pour produire les supercarburants sans plomb et satisfaire à des normes drastiques de protection de l'environnement.
Dans cette situation difficile, votre Société a heureusement prouvé son aptitude à faire face, grâce aux qualités d'innovation de son personnel et à sa rigueur de gestion.
C'est ainsi que les performances opérationnelles ont été excellentes tout au long de l'année et ont permis de limiter l'impact du climat économique. Je voudrais ici mettre plus particulièrement l'accent sur certains résultats qui symbolisent ce savoir-faire.

L'Exploration-Production est depuis de très nombreuses années à la fois une fierté et une valeur sûre. La qualité de l'expertise et la persévérance de notre filiale Esso REP lui ont permis de dégager un résultat d'exploitation de 468 MF en dépit d'une baisse du

ESSO - DATES REPÈRES

1902 : • Implantation en France de la Standard Oil of New Jersey qui reprend la société Bedford et Cie spécialisée dans l'importation des huiles.

1920 : • Création par la Standard Oil of New Jersey de l'Economique. Celle-ci s'unit avec la Pétroléenne qui traite et vend le pétrole lampant sous la marque Saxoléine.
• Prise de participation de l'Atlantic Refining Company dans la société La Mailleraye, spécialisée dans les huiles blanches et les graisses.
• Création de la Société Franco-Américaine de Raffinage par la Standard Oil of New Jersey, la Gulf Oil et l'Atlantic Refining pour la construction d'une grande raffinerie.

1929 : • L'Economique commercialise le premier supercarburant.

1933 : • Mise en service, en Basse-Seine, de la raffinerie de Port-Jérôme. Avec une capacité initiale d'un million de tonnes, elle est la raffinerie la plus grande et l'une des plus complexes existant en Europe à l'époque.

1935 : • L'Economique et La Pétroléenne s'associent aux établissements André et Fils, spécialistes des transports maritimes, pour former la Standard Française des Pétroles.

1936 : • Les activités de raffinage et de distribution de la Société Franco-Américaine de Raffinage et de Bedford Petroleum Company sont intégrées dans la société Standard Française des Pétroles.

1939 : • Intégration des établissements Kervel, créés en 1845, spécialistes du graissage. La Kervoline est célèbre auprès des automobilistes.
• L'ovale Esso devient l'emblème du Groupe. Esso est la transcription phonétique des deux initiales de Standard Oil.

1940 : • La raffinerie de Port-Jérôme est volontairement incendiée avant l'arrivée des troupes allemandes.

1948 : • Entrée de la Compagnie Générale des Pétroles.
• Début de la reconstruction de la raffinerie de Port-Jérôme.

1952 : • La Standard Française des Pétroles devient Esso Standard Société Anonyme Française.
• Lancement de l'Esso Extra Motor Oil, première huile moteur détergente.

1954 : • Découverte du gisement de pétrole brut de Parentis, dans les Landes.

1955 : • Création d'Esso REP, société de Recherches et d'Exploitation Pétrolières.

1958 : • Construction à Port-Jérôme du plus important vapocraqueur français.

1959 : • Création de la raffinerie de Bordeaux à Ambès.
• Mise en service à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime) de l'usine SOCABU, Société du Caoutchouc Butyl, la première à fabriquer du caoutchouc de synthèse en France selon un procédé Esso.

1960 : • Injection du fioul lourd Esso dans les hauts fourneaux des aciéries du Boucau, une première mondiale.

1961 : • Création du Centre de Recherches de Mont-Saint-Aignan, près de Rouen.
• Premier accord de partenariat avec Peugeot.

1964 : • Nouveau siège social à La Défense.

1965 : • Démarrage de la raffinerie de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).
• Première apparition publicitaire du Tigre avec le slogan « Mettez un tigre dans votre moteur » et la célèbre queue de tigre.

1967 : • Création d'Esso Chimie qui deviendra par la suite, filiale d'Exxon Corporation.

1969 : • Mise en service de l'Esso Paris, pétrolier de 190 000 tonnes.
• Lancement d'Uniflo, huile moteur super-multigrade.
• Création des Esso Shops dans les stations-service.

1970 : • Démarrage de la raffinerie de Lorraine (participation Esso de 40 %).

prix du brut de l'ordre de 10 % en 1992. L'accroissement de la production du champ de Chaunoy, découvert en 1984, et le début du développement du champ des Arbousiers découvert en 1991 près d'Arcachon, ont permis de maintenir la production de pétrole brut au niveau de 1,4 MT, ce qui représente encore aujourd'hui près de 50 % de la production nationale.

Le bilan de l'"aval", le Raffinage-Distribution, est certes plus mitigé.
Les "lignes commerciales", malgré leurs bons résultats, n'ont pu compenser les pertes du raffinage. Cependant, je tiens à souligner la bonne performance de notre réseau de stations-service qui, pour la première fois depuis 1985, se rapproche d'un niveau de rentabilité satisfaisant. Nous ne pouvons que nous féliciter de la stratégie de Qualité adoptée depuis quelques années. Elle porte maintenant ses fruits, que ce soit dans le domaine des produits, de notre partenariat avec Peugeot, de la communication et de l'accueil des automobilistes. Nos différentes campagnes de publicité et de promotion des ventes ne sont certainement pas étrangères à ce succès.

La sécurité et l'excellence de l'ensemble de nos opérations demeurent des priorités. Les très bons résultats enregistrés depuis plusieurs années ont été confirmés en 1992. Deux exemples vous permettront d'en juger :

- Le personnel d'Esso REP et les marins d'Esso S.A.F ont respectivement travaillé 8 ans et 7 ans sans qu'un seul accident ait été à déplorer.

- La fiabilité de nos deux raffineries a approché de très près le "sans faute" absolu ; 3 centres de contrôle ont été mis en service à Port-Jérôme.

Demain, encore plus qu'aujourd'hui, à une époque où l'opinion publique ne tolère, à juste titre, aucun manquement de la part des industriels, notre objectif est de rester irréprochables.

Pour conclure, je voudrais finir sur une note d'optimisme "raisonnable" pour l'avenir de notre secteur d'activité.

Certes, le contexte économique immédiat doit nous inciter à une très grande prudence à court terme. 1993 a démarré à l'image de 1992, c'est-à-dire avec des marges de raffinage très insuffisantes. Mais si l'on se tourne vers un horizon un peu plus lointain, il est clair que le pétrole restera pour plusieurs générations la source d'énergie principale à l'échelle mondiale.

Les transports, sous toutes leurs formes, mais aussi la pétrochimie et les spécialités, lubrifiants et bitumes, ne peuvent s'en passer.

La disponibilité en pétrole brut ne pose pas de problèmes majeurs ; les réserves mondiales représentent actuellement plus de 44 années de consommation, et chaque année on découvre plus de pétrole qu'on en consomme.

Dans cette perspective, votre Société dispose d'atouts spécifiques majeurs : rigueur de gestion, professionnalisme et créativité de son personnel, appartenance à un très grand groupe. Ces atouts, j'en suis sûr, permettront de remplir les attentes que vous avez légitimement mises dans votre Société.

Mesdames et Messieurs, chers Actionnaires, je vous remercie de votre attention.

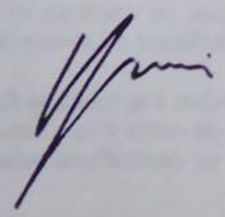

1971 : • Modernisation de la flotte de haute mer avec l'apparition de deux navires de 250 000 tonnes.

1972 : • La Standard Oil Company (New Jersey) devient Exxon Corporation le 1er novembre.

1973 : • Démarrage de l'unité de fabrication catalytique d'huiles blanches à Port-Jérôme.

1974 : • Nouvelle raison sociale : Esso Société Anonyme Française (Esso S.A.F.).

1976 : • Lancement des « Esso Self », premières stations en libre-service.

1979 : • Participation du groupe Exxon dans Esso S.A.F. portée à 81,55 % après l'acquisition de la part de Gulf Oil.

1980 : • Mise en service d'une nouvelle unité de déparaffinage des huiles à la raffinerie de Port-Jérôme.

1982 : • Fermeture de la raffinerie de Lorraine.

1983 : • Découverte du gisement de Chaunoy en Ile-de-France, le plus important jamais découvert dans le Bassin Parisien.
• Arrêt de la raffinerie de Bordeaux en juillet.
• Lancement d'un programme de modernisation des stations-service selon les nouvelles normes mondiales Exxon.

1984 : • La production d'Esso REP dépasse le million de tonnes de pétrole brut.
• Mise au point de l'Esso Super Oil, huile supermultigrade pour moteurs à essence et de l'Esso Spécial Diesel Motor Oil, huile pour moteurs Diesel.

1985 : • Restructuration de la raffinerie de Fos.
• Esso, le premier à distribuer de l'essence sans plomb en France.

1986 : • Avec 1 500 000 tonnes, soit 50 % de la production nationale, Esso REP devient premier producteur de pétrole brut en France.
• Lancement du gazole « Grand Froid » et de l'Esso Racing Oil, nouvelle huile moteur de très haut de gamme.

1987 : • Premier Lubexpress, nouveau concept de vidange rapide.
• Création à Mont-Saint-Aignan d'Esso Technologies et Services qui devient en 1989 la société filiale ETS., offrant aux industriels l'expertise du Centre de Recherches.

1988 : • Lancement du gazole « Extrême sans odeur ».

1989 : • Lancement d'Esso Super Plus, supercarburant sans plomb à indice d'octane élevé, conforme au cahier des charges des constructeurs automobiles français.
• Victoire des équipes Peugeot-Esso au rallye Paris-Dakar.

1990 : • Avec la crise du Golfe, remplacement du brut irakien (près de 40 % des approvisionnements) et adaptation des raffineries à de nouvelles qualités de bruts importés.
• Lancement d'Ultraflo 10W-40, huile moteur de très haut de gamme.
• Introduction d'un nouveau concept dans l'Esso Shop, le « convenience store », avec un service de restauration rapide.
• Accord de partenariat conclu avec Euro Disney et les sociétés pétrolières Esso opérant en Europe.
• Lancement du Projet de construction du nouveau siège à Rueil-Malmaison.
• Création de la filiale Esso Raffinage S.A.F. (ERSAF).

1991 : • Partenariat Peugeot/Esso : participation de la 905 aux couleurs Esso au Championnat du Monde des Voitures de Sport.
• Mise en service de la nouvelle unité « huiles blanches » à Port-Jérôme qui devient le premier site producteur mondial.

1992 : • Nouveau siège social à Rueil-Malmaison.

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Dans les grands pays industrialisés occidentaux, l'année 1992 a été marquée par le maintien d'un taux de croissance économique faible ainsi que par la montée consécutive des taux de chômage et des déficits budgétaires.

Les pays du Sud-Est asiatique ont continué de bénéficier, quant à eux, d'une croissance économique soutenue alors que les pays de l'ex-URSS et de l'Europe de l'Est ont connu des difficultés économiques persistantes.

Les besoins mondiaux en énergie ont augmenté d'environ 1 % par rapport à 1991, principalement au profit du gaz naturel et, dans une moindre mesure, des produits pétroliers.

Les capacités de production de pétrole brut restent supérieures à la demande actuelle. La production russe a poursuivi sa chute, celle des Etats-Unis a atteint son plus bas niveau historique depuis 30 ans, l'embargo sur l'Irak a été maintenu et le Koweït a seulement en fin d'année retrouvé son niveau de production d'avant la guerre du Golfe. Malgré cela, la surproduction des autres pays membres de l'OPEP a généré un excédent de l'offre de pétrole brut par rapport à la demande, influant à la baisse sur les prix. Ainsi, en 1992, le Brent de Mer du Nord a oscillé modérément entre 21 et 17 dollars par baril pour se situer à un prix moyen de 19 dollars, en diminution de 0,7 dollar par rapport à 1991.

En dépit d'une diminution de l'exploration, les réserves prouvées de pétrole dans le monde ont augmenté de 0,6 %, ce qui représente environ 44 ans de réserves au rythme actuel de production.

L'évolution des prix internationaux des produits raffinés en Europe et aux Etats-Unis a reflété une offre de carburants supérieure à la demande. Ceci a considérablement réduit les marges de raffinage : ainsi, la marge moyenne du raffinage européen sur le Brent est passée de 4,2 dollars par baril en 1991 à environ 2,3 dollars par baril en 1992, pénalisant fortement les résultats du raffinage.

Différents pays ont engagé un processus de libéralisation de leurs activités pétrolières et gazières, soit pour améliorer leur gestion financière, soit pour réduire le déficit du budget de l'Etat, en profitant le plus souvent de l'apport technologique et des ressources financières des compagnies internationales, par exemple dans la C.E.I. et les pays de l'Europe de l'Est.

ENVIRONNEMENT COMMUNAUTAIRE

La CEE a poursuivi en 1992 sa préparation au Marché Unique qui est entré officiellement en vigueur le 1er janvier 1993. Les étapes permettant la construction ultérieure d'une Europe politique, monétaire et sociale ont été engagées par le traité de Maastricht. Des intérêts divergents entre les pays membres conduisent à des négociations difficiles sur les mesures à prendre dans le domaine de l'énergie.

Dans le domaine pétrolier, les directives communautaires en matière de protection de l'environnement prévoient la réduction des teneurs en soufre de 0,3 % actuellement à 0,2 % au 1er octobre 1994 pour le gazole et le fioul domestique, puis à 0,05 % à partir d'octobre 1996 pour le gazole. Un projet de directive concerne la récupération de composés organiques volatils progressivement dans les raffineries, les dépôts et enfin les stations-service. Ces deux programmes supposent des investissements extrêmement lourds pour l'industrie pétrolière européenne pour les 10 ans à venir. Leur financement, qui se chiffre en dizaines de milliards de francs, pose un problème majeur.

D'autres projets sont en cours de discussion à Bruxelles, notamment : la réglementation du transport maritime du pétrole brut, l'écotaxe sur l'utilisation d'énergie d'origine fossile et sur les émissions de dioxyde de carbone (CO_2), l'obligation d'emballages recyclables, les réductions d'émissions de dioxyde de soufre (SO_2) dans les raffineries et les industries consommatrices de fioul.

Enfin, dans le cadre du Marché Unique pour les produits pétroliers, il est nécessaire de compléter l'harmonisation des taux de TVA et d'accises pour supprimer les risques de fraude et remédier aux profonds déséquilibres qui subsistent dans certaines régions frontalières.

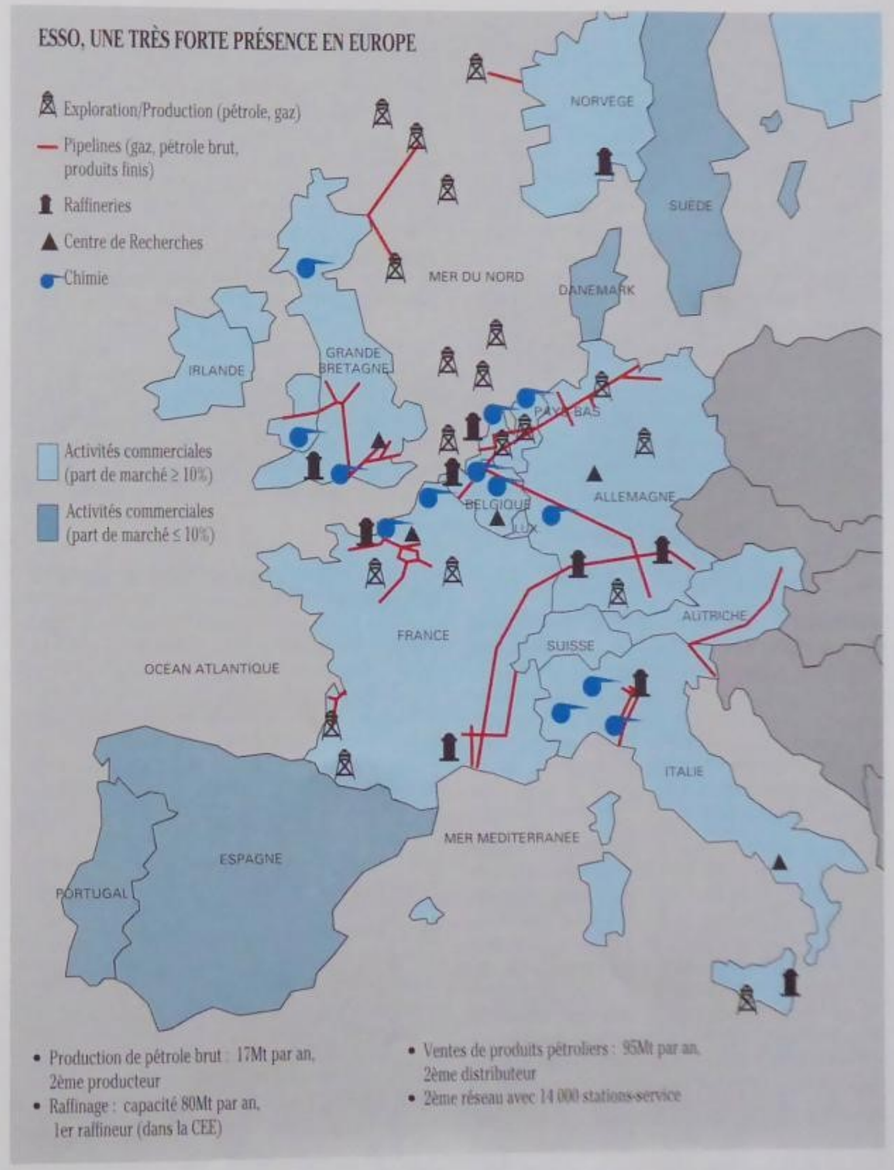

NOUVELLE LOI PÉTROLIÈRE FRANÇAISE

Cette nouvelle loi, entrée en vigueur le 1er janvier 1993, se présente comme substituant un régime de liberté à la loi de 1928 qui a régi jusqu'alors l'activité pétrolière française sous le régime dit "du monopole délégué".
Tout en maintenant l'objectif de sécurité des approvisionnements en produits pétroliers du pays en cas de crise, la nouvelle loi se veut cohérente avec les impératifs liés à l'adhésion récente de la France à l'Agence Internationale pour l'Energie et surtout avec les exigences communautaires, notamment la libre circulation des produits pétroliers à partir de 1993.
La gestion de stocks stratégiques est désormais assurée par un Comité Professionnel qui peut recourir aux services de prestataires tels que la SAGESS.
Par ailleurs, le maintien de l'obligation dite "de pavillon" exige de chaque raffineur en France qu'il dispose d'une capacité de transport maritime sous pavillon français proportionnelle aux quantités de pétrole brut qu'il traite.
Le recours au pavillon T.A.A.F. (Kerguelen), qui est possible depuis le 1er décembre 1992, permet de réduire sensiblement le surcoût résultant de cette obligation pour les raffineurs français par rapport aux raffineurs européens et aux importateurs de produits finis.
Enfin, la loi confère à l'Etat un droit de contrôle sur le respect des obligations de stocks stratégiques et de pavillon, ainsi qu'un droit de veto sur certains projets concernant les installations de raffinage.

Si certaines dispositions de cette nouvelle loi sont raisonnablement adaptées aux objectifs, d'autres sont inutilement contraignantes, notamment la gestion des stocks stratégiques par le Comité Professionnel et le maintien de l'obligation de capacité de transport maritime sous pavillon français.

ENVIRONNEMENT FRANÇAIS

En France, le taux de croissance du PIB a été de 1,2 % en 1992, une certaine récession s'est même manifestée au quatrième trimestre. L'indice des prix a augmenté de 2 % seulement en 1992, par rapport à 3,1 % en 1991. Pour faire face à un contexte économique difficile, notamment à l'exportation, les entreprises ont poursuivi leurs programmes de désendettement, de maîtrise des coûts, d'augmentation de productivité, mais aux dépens d'investissements en baisse et de nouvelles restructurations.

Après avoir enregistré une forte progression au premier semestre, les exportations ont subi ensuite un ralentissement très net. Cette baisse est liée, d'une part, aux difficultés économiques qui se sont confirmées chez les principaux clients industrialisés de la France (Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne) et, d'autre part, à la dépréciation de certaines monnaies européennes. La réduction de la facture pétrolière de 71 milliards de francs en 1991 à 61 milliards de francs en 1992, en raison des baisses du dollar et de la valeur des bruts et distillats importés, a fortement contribué au rétablissement de la balance commerciale.

La consommation des ménages n'a crû que de 1,4 % en partie du fait de leur désendettement et du développement du chômage qui a affecté plus de 2,2 millions de foyers en 1992.

COÛT MOYEN ANNUEL DU PÉTROLE BRUT IMPORTÉ EN FRANCE

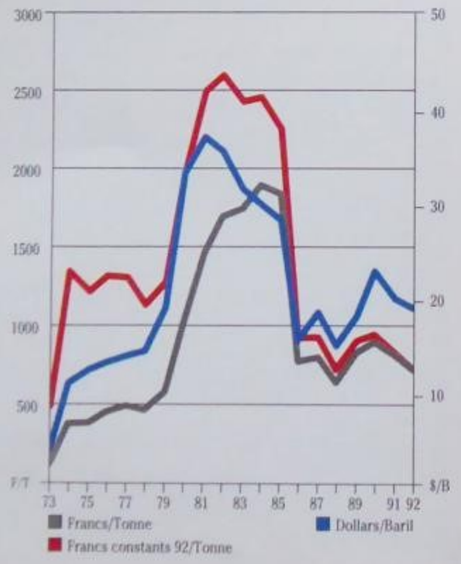

Dans le domaine pétrolier, l'activité amont (forages d'exploration et de développement) a chuté de près de 50 %, atteignant son plus bas niveau depuis 1977. La reconduction, pour la septième année consécutive, du prélèvement exceptionnel freine toujours fortement les investissements de cette activité qui se sont élevés en 1992 à 1490 MF, soit 13 % de moins qu'en 1991, limitant ainsi indûment l'indépendance énergétique du pays. L'allègement de la Redevance Départementale et Communale des Mines décidé fin 1991 a eu un impact très faible sur les résultats car il ne concerne que les gisements nouveaux. La production de pétrole brut a poursuivi son déclin avec 2,9 millions de tonnes (– 3 % en 1992), reflétant ainsi la réduction constante des investissements de la profession depuis plusieurs années.

Face à une demande d'énergie en hausse de 1 % par rapport à 1991, la consommation de produits pétroliers en France est restée stable.
Comme par ailleurs la consommation pétrolière de l'Europe occidentale n'a augmenté que de 2 % alors que les raffineries ont produit près de 4 % en plus, les prix des produits ont baissé.

Ce déséquilibre entre l'offre et la demande a été particulièrement marqué pour l'essence avec une consommation européenne en croissance de 1 % seulement.
L'industrie française du raffinage qui a augmenté ses capacités de production existantes de bases essences à indice d'octane élevé et également mis en service des unités nouvelles d'isomérisation et d'alkylation, en vue de satisfaire une demande croissante de carburants sans plomb, n'a donc pas bénéficié d'un contexte de marges favorables alors que ces investissements représentent à eux seuls plusieurs milliards de francs sur les trois dernières années.

D'autres investissements encore plus importants seront nécessaires avant la fin de la décennie pour satisfaire les nouvelles normes communautaires de protection de l'environnement et les nouvelles exigences de qualité des carburants.
La rentabilité des capitaux à engager dépendra du juste équilibre entre la production des produits raffinés et la demande très évolutive et conjoncturelle des produits pétroliers sur le marché international.
Le marché intérieur des produits pétroliers est stable en volume par rapport à celui de 1991 qui avait enregistré une croissance de 5 %. Cet écart s'explique en partie par la diminution de 51 % des livraisons de fioul lourd aux centrales électriques. Leurs besoins avaient augmenté en 1991 à cause de la très faible hydraulicité et de l'indisponibilité de certains

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE EN FRANCE

CONSOMMATION DE PRODUITS PÉTROLIERS EN FRANCE

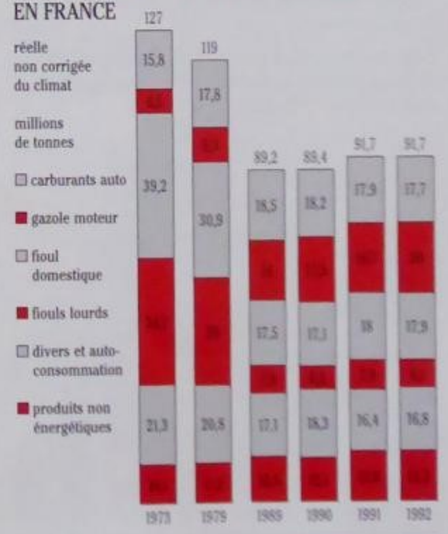

réacteurs nucléaires. Les ventes de bases à l'industrie pétrochimique se sont développées de 7 % du fait des capacités de production accrues dans cette branche.
La demande de bitumes et de gaz de pétroles liquéfiés est restée globalement stable par rapport à 1991.
L'évolution des carburants reste contrastée. D'une part, les ventes d'essence se sont stabilisées après trois années consécutives de recul. Sur le plan qualitatif, les carburants sans plomb ont progressé de 33 %, atteignant ainsi 35 % des ventes totales d'essence en 1992. D'autre part, les ventes de gazole ont poursuivi leur développement au même rythme que l'an passé, soit 7 %, suite à une diésélisation croissante du parc automobile avec 40 % des immatriculations de voitures neuves en 1992, mais aussi en raison d'une augmentation importante du trafic poids lourds, national et international. Le gazole est depuis 1991 le produit pétrolier le plus vendu en France. Les prix à la pompe sont restés très stables en 1992. Les marges de distribution, toujours les plus faibles d'Europe, restent insuffisantes en regard des investissements nécessaires pour moderniser l'outil de distribution et pour l'adapter aux réglementations européennes en projet sur les récupérations de vapeurs d'hydrocarbures. La concurrence des grandes surfaces de distribution sur le marché des carburants est restée vive.
La demande de fioul domestique est globalement restée stable. Sa compétitivité par rapport aux autres sources d'énergie de chauffage est de plus en plus reconnue par les consommateurs.

Enfin, le carburéacteur a retrouvé une croissance similaire à celle qui précédait la guerre du Golfe, conséquence de la forte reprise du trafic aérien.

COMPARAISON DES PRIX HORS TAXES DES PRODUITS PÉTROLIERS EN FRANCE ET DANS LA CEE
France/CEE/Rotterdam (DHYCA)

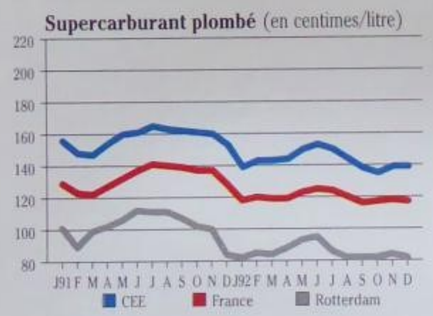

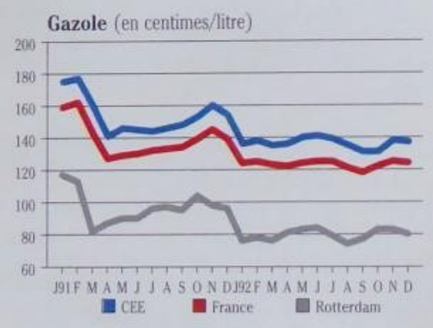

Activités de la Société et de ses Filiales

L'année 1992 a été une année difficile pour Esso S.A.F. et ses filiales. Le résultat d'exploitation consolidé reflète la dégradation de l'environnement économique et pétrolier international : il s'est élevé à 652 MF, en forte baisse par rapport aux deux dernières années, chacune d'elles étant supérieure à un milliard de francs.
Cette chute des résultats opérationnels est principalement due à la faiblesse persistante des marges de raffinage ainsi qu'à l'érosion des prix du brut, très partiellement compensées par les gains d'efficacité et l'amélioration des marges du réseau de stations-service. Cependant, la prise en compte des éléments exceptionnels à hauteur de 1480 MF a permis de dégager en 1992, après impôt, participation et part des minoritaires, un résultat net comptable record de 1652 MF. Ces éléments exceptionnels incluent, pour l'essentiel, la plus-value sur la vente du Siège Social de La Défense, concrétisée en septembre 1992.

EXPLORATION-PRODUCTION

Esso REP a légèrement accru sa production par rapport à l'année précédente, grâce à la mise en production du gisement Les Arbousiers découvert en fin 1991 sur le permis de Lège en Gironde, à l'apport du gisement de Vert-le-Petit – périmètre de La-Ferté-Alais – opéré par EAP, dans le Bassin de Paris, et aux actions prises pour limiter le déclin des champs existants. La combinaison de cette performance et de coûts d'exploitation sévèrement contrôlés a permis de faire face à l'impact de la baisse importante et simultanée des cours du pétrole brut et de la parité franc/dollar.
L'effort d'exploration a été principalement axé sur la récente découverte des Arbousiers, permis de Lège. Un forage d'extension ainsi que plusieurs campagnes sismiques visant à préparer les campagnes de forage à venir ont été réalisés sur ce permis. Au total, l'ensemble des investissements d'exploration d'Esso REP s'est élevé à 138 MF, soit 30 % de moins qu'en 1991. En production, Esso REP a foré trois nouveaux puits sur les champs des Landes et participé à trois forages sur le permis d'exploitation de Vert-le-Petit. Par ailleurs, de nombreuses interventions visant à optimiser la production des puits ont été effectuées sur l'ensemble des champs existants. Ces investissements ont représenté un total de 103 MF, de 30 % inférieur à celui de l'année passée.

Grâce à ces différentes actions et à l'apport des productions nouvelles, Esso REP maintient toujours sa place de premier producteur de pétrole brut en France avec 1,4 MT soit 48 % de la production nationale.

PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT
milliers de tonnes

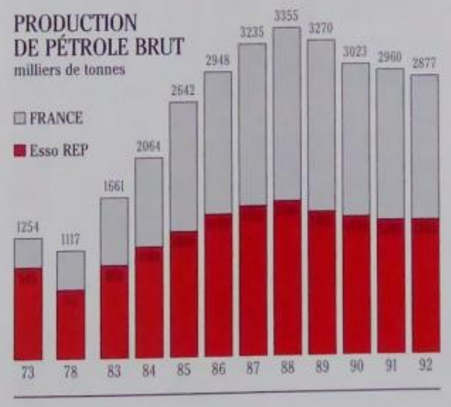

DÉPENSES ANNUELLES D'EXPLORATION ET DE PRODUCTION EN FRANCE
millions de francs

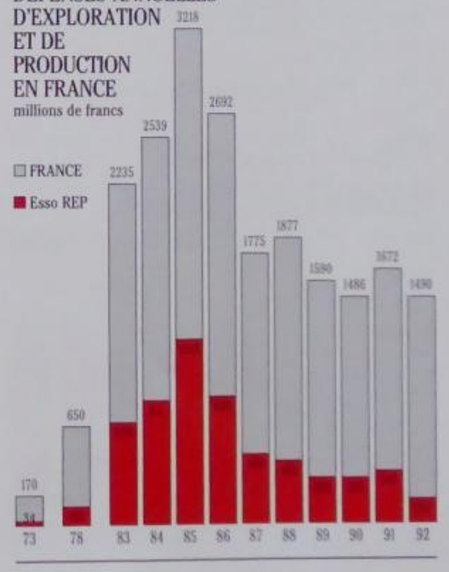

QUALITÉ

Esso a continué à développer sa politique de qualité au service des consommateurs.
L'Association Française pour l'Assurance de la Qualité (AFAQ) lui a officiellement décerné la certification ISO 9001 pour l'ensemble des activités Lubrifiants de tous ses sites (Centre de Recherches de Mont-Saint-Aignan, Raffinerie de Port-Jérôme, Usine Lubrifiants de Port-Jérôme et Service Commercial du Siège Social).

Cette certification ISO 9001 garantit aux clients la maîtrise de la qualité des produits et services qu'Esso conçoit, produit, vend et suit en après-vente, sur le marché intérieur et à l'exportation.

Dans le domaine des stations-service sur autoroutes, 90 % des stations Esso présentées ont acquis ou conservé les lauriers de la Charte de Qualité.

APPROVISIONNEMENTS, TRANSPORTS ET RAFFINAGE

Esso a poursuivi la diversification de son approvisionnement en bruts. Ainsi, 28 qualités de brut et différents résidus atmosphériques ont été raffinés dans les deux installations d'Esso Raffinage S.A.F. à Fos-sur-Mer et à Port-Jérôme.
La raffinerie de Fos a confirmé en 1992 sa flexibilité et la fiabilité de ses installations. Des investissements sélectifs y ont été réalisés, principalement pour faire face à la demande croissante en carburants sans plomb et à la réduction de la teneur en soufre des distillats, ainsi que pour moderniser la salle de contrôle.

PÉTROLE BRUT TRAITÉ EN 1992

Origine	millions de tonnes	%
France	0,5	5
Mer du Nord	0,7	7
Moyen-Orient	6,8	67
Divers	2,2	21
Total	10,2	100

ACTIVITÉ DES RAFFINERIES ESSO

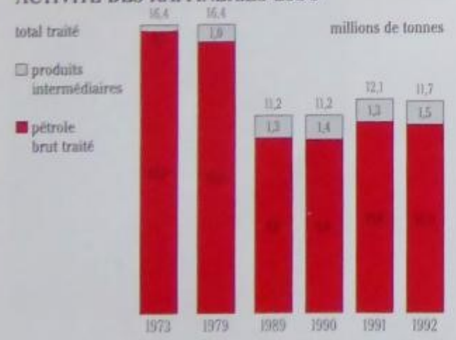

PRODUCTION DES RAFFINERIES ESSO
Produits consommés en raffineries exclus

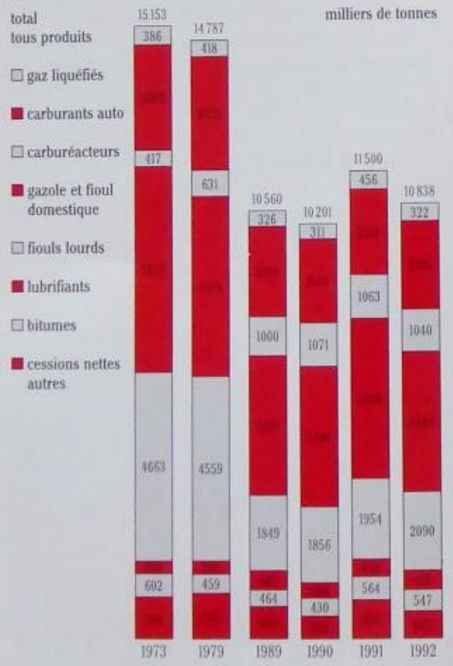

SÉCURITÉ

En 1992, Esso a poursuivi et amplifié sa politique de prévention des accidents et des risques technologiques. S'inspirant des démarches de Certification Qualité, Esso a lancé avec ses entreprises intervenantes des actions d'Assurance Sécurité visant à réduire les accidents et à introduire plus de rigueur dans les méthodes de travail. Elle a aussi entrepris la mise en place d'un outil systématique d'évaluation de ses opérations pour prévenir les accidents du travail ainsi que les risques technologiques majeurs (feux et explosions, pollutions, toxicité des produits).
Avec quatre accidents du travail avec arrêt en 1992 pour 2400 employés, Esso a atteint un taux de fréquence de 0,8 accident du travail avec arrêt par million d'heures travaillées et de 0,5 en moyenne sur les cinq dernières années.
Ces résultats sont bien meilleurs que ceux de l'industrie pétrolière française dont le taux de fréquence s'élève à près de 6 (avec un taux de 29 pour l'ensemble de l'industrie française). Cette performance résulte d'une forte implication de tout le personnel dans la politique de Sécurité Esso.
En 1992, la Marine Esso a passé le cap des sept années sans accident du travail avec arrêt et Esso REP celui des huit ans. Le personnel commercial a atteint les 40 millions de kilomètres sur nos routes sans blessé.
Enfin, les deux raffineries ont obtenu le prix Albert Thomas, pour leur région respective, récompensant ainsi leurs très bons résultats en matière de sécurité.

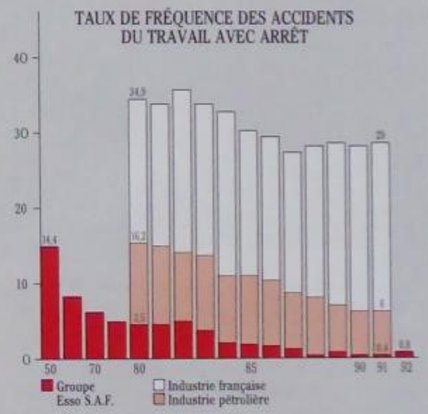

A Port-Jérôme, la construction de l'unité d'alkylation est en ligne avec les prévisions. En outre, la modernisation de toute l'instrumentation et de la supervision du site a été achevée en 1992 grâce à la refonte complète de deux salles de contrôle. La décision de relocaliser les stockages de gaz liquéfiés a été prise pour des raisons de sécurité, en accord avec les autorités locales. La réalisation de ce projet d'un coût élevé s'étalera sur plusieurs années.

La gestion des trois grands navires, l'Esso Languedoc, l'Esso Normandie et l'Esso Picardie, a été fortement pénalisée par la baisse de 35 % en moyenne des taux de frets par rapport à 1991, seulement partiellement compensée par le gain de compétitivité qui a résulté de l'immatriculation sous pavillon T.A.A.F. de l'Esso Normandie début juillet 1992 et de l'Esso Picardie en janvier 1993. Le carénage de l'Esso Normandie ainsi que celui des deux caboteurs, l'Esso Port-Jérôme et l'Esso Parentis, ont confirmé l'excellent état de leurs structures. Les caboteurs dont l'utilisation a été optimale, ont également souffert de la baisse des taux de fret.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Avec 9,1 MT de ventes sur le marché français en 1992 (comparativement à 9,5 MT en 1991 et à 9,0 MT en 1990), la part de marché tous produits finis d'Esso S.A.F. s'est établie à 11,9 % par rapport à 12,4 % en 1991, la profitabilité ayant été privilégiée par rapport aux volumes de ventes.

Malgré l'amélioration des marges du réseau de stations-service, celles-ci restent très inférieures au seuil de rentabilité nécessaire pour cette activité, et bien au-dessous du niveau de marge des autres réseaux européens. Les ventes d'Esso Super Plus sans plomb et de gazole sans odeur ont continué leur progression. Le programme de modernisation du Réseau qui concerne en particulier les stations-service autoroutières, s'est poursuivi avec le réaménagement des boutiques. Pour les autres produits pétroliers, l'évolution des activités commerciales d'Esso S.A.F. a été contrastée. Ainsi, pour certains marchés (carburéacteurs, bitumes, soutes marines), la position d'Esso s'est encore améliorée en 1992.

ENVIRONNEMENT

Esso a continué en 1992 la mise en œuvre de sa politique de protection de l'environnement. Des investissements importants sont envisagés pour les dix années à venir afin de réduire les nuisances des opérations et des produits, notamment pour diminuer la teneur en soufre du gazole et limiter les émissions de vapeurs d'hydrocarbures des dépôts et stations-service.

TAUX DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS ET REJETS (%)

AIR	
Raffinage	
• Consommation d'énergie (dioxyde de carbone)	16* 41**
• Emissions de SO2 (dioxyde de soufre)	42*
• Emissions de composés organiques volatils (stockages)	87*
• Emissions de poussières (craquage catalytique)	95*
Produits/Carburants	
• Emissions de plomb (réduction du plomb dans les essences et succès de l'Esso Super Plus sans plomb)	75*

EAU	
Raffinage	
• Consommation d'eau	20* 60**
• Matières oxydables	80*
• Phénols	95*
• Hydrocarbures	92*

* sur 10 ans ** sur 20 ans

Pour le fioul domestique, et particulièrement à travers sa filiale spécialisée Worex, et pour le fioul lourd, la part de marché d'Esso a baissé.

Les ventes de lubrifiants, à l'exception des produits très haut de gamme, ont été affectées sur le marché intérieur par une demande encore en baisse en 1992. Fidèle à sa politique d'innovation, Esso S.A.F. a été la première société à commercialiser un emballage lubrifiant recyclable à l'usage du grand public. Sur le plan international, les ventes d'huiles blanches (80 % à l'exportation) ont continué de progresser, notamment dans les pays d'Extrême-Orient, permettant à Esso de confirmer sa position de leader mondial.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre du partenariat avec Peugeot, la mise au point de carburants et de lubrifiants spéciaux pour la Peugeot 905 s'est poursuivie au Centre de Recherches de Mont-Saint-Aignan en étroite collaboration avec les services de recherche et d'études de Peugeot Talbot Sport.

Ventes totales d'Esso S.A.F.	1990		1991		1992	
correspondant au chiffre d'affaires commercial	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
carburants auto	2392	20,2	2355	18,9	2205	18,0
distillats	4573	38,6	5076	40,8	4466	36,4
fiouls lourds	2010	16,9	2062	16,6	2609	21,3
autres produits	2888	24,3	2941	23,7	2992	24,3
total produits finis	**11863**	100,0	**12434**	100,0	**12272**	100,0
pétrole brut et bases pour la chimie	4081		5203		4711	
total	**15944**		**17637**		**16983**	
dont exportations et soutes étrangères	2757		2615		2504	

DE LA DÉFENSE A RUEIL

Esso avait signé en mars 1991 une promesse de vente du terrain de près de deux hectares sur lequel elle avait construit son Siège Social à La Défense en 1962/1963. Le montant s'élevait à 1685 MF hors taxes.
L'acquéreur, un groupement de trois promoteurs et huit établissements financiers français, a signé l'acte de vente le 16 septembre 1992, pour la somme de 1808 MF hors taxes, compte tenu de l'indexation prévue dans la promesse de vente. En sus, l'acquéreur a versé à l'Etablissement Public pour l'Aménagement de la Défense (EPAD) une participation, au titre de la réalisation des équipements généraux, d'un montant de 1356 MF hors taxes.
Fin juin 1992, les 820 collaborateurs ont pris possession du nouveau Siège Social situé en bordure de Seine à Rueil-Malmaison. Cet immeuble neuf de 22 000 m² de surface utile sur un terrain de 11 000 m² a été bâti par France Construction en 20 mois. Le coût de l'opération a été de 580 MF.
Son environnement, son architecture, le choix des matériaux, sa technologie et son aménagement intérieur font de cet immeuble un Siège Social à dimension humaine et aux aménagements modernes.

La Peugeot 905 portant les couleurs Esso a remporté le titre de Champion du Monde des Voitures de Sport.
Des huiles blanches à forte viscosité ont été développées pour la mise en œuvre des matières plastiques.
Dans le domaine des bitumes, 1992 a été marquée par la généralisation à toutes nos usines du nouveau procédé hydrodynamique de mise en émulsion des bitumes et par le lancement d'une nouvelle génération d'émulsions de bitumes.
La filiale Esso Technologies & Services, spécialisée dans la commercialisation de services d'assistance technique, a poursuivi son développement de façon satisfaisante.

COMMUNICATION ET RESSOURCES HUMAINES

La qualité des carburants et des lubrifiants Esso a été mise en valeur lors de conférences de presse à l'occasion des victoires de la Peugeot 905, notamment aux 24 Heures du Mans. Les inaugurations de la nouvelle usine d'huiles blanches de Port-Jérôme et du nouveau Siège Social, la mise en service des installations modernisées d'émulsions de bitumes utilisant le nouveau procédé de fabrication breveté Esso, les succès du Centre de Recherches de Mont-Saint-Aignan dans le développement de bitumes routiers améliorés ont également donné lieu à des opérations de presse et à une communication interne importante.
Le déménagement et l'installation du personnel dans le nouveau Siège Social de Rueil-Malmaison qui offre un cadre de travail fonctionnel et agréable, se sont effectués dans d'excellentes conditions.
En 1992, 82 nouveaux collaborateurs ont rejoint Esso ainsi que 14 impatriés en provenance d'autres filiales du Groupe, notamment dans le cadre des nouvelles activités européennes confiées à Esso S.A.F. dans le domaine des bitumes et de l'informatique. Par ailleurs, 20 membres du personnel de la Société ont été affectés à l'étranger pour enrichir leur expérience professionnelle.
L'effort de formation a été maintenu au niveau soutenu des années précédentes. L'information sociale a été renforcée dans le domaine des politiques d'appréciation, de rémunérations et de retraites. Un accord salarial a été conclu pour 1993.

	1991	1992
Effectifs au 31 décembre (marins compris)	2353	2363
Engagements (marins compris)	141	82
Promotions internes	472	424
Salaires (évolution de décembre à décembre)		
• Augmentation de la rémunération moyenne		
– pour le personnel en place durant toute l'année	6,7 %	5,6 %
– sur l'effectif total	3,9 %	4,3 %
• Augmentation du coût de la vie	3,1 %	2,0 %
Activités de formation		
• En % des salaires	5,3 %	5,5 %
• En % du temps de travail	1,8 %	1,9 %
Accidents du travail avec arrêt		
• Nombre par million d'heures travaillées	0,4	0,8

Données Financières Consolidées

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DU GROUPE	1991	1992
		millions de F
Résultat d'exploitation Exploration/Production	665	468
Résultat d'exploitation opérationnel Raffinage/Distribution	1 042	216
Effet Prix/Stocks	(570)	(32)
Résultat d'exploitation Raffinage/Distribution	832	184
Résultat d'exploitation	**1 497**	**652**
Résultat financier	**(8)**	**(8)**
Résultat courant	**1 489**	**644**
Résultat exceptionnel	**(233)**	**1 480**
Participation des salariés	(49)	(22)
Impôts courants et différés	(331)	(431)
Résultat après impôts	876	1 671
Intérêts minoritaires	(26)	(19)
RÉSULTAT NET DU GROUPE	**850**	**1 652**

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 652 MF, en forte baisse par rapport au résultat d'exploitation de l'année 1991 de 1 497 MF. Cette baisse s'explique par une diminution du prix du pétrole brut de près de 10 % qui a pesé sur les résultats de l'activité Exploration/Production et par la faiblesse des marges de raffinage inférieures d'environ 2 $/baril à leur niveau de 1991, principal responsable de la chute du résultat d'exploitation opérationnel Raffinage/Distribution. La dégradation de ce dernier est cependant liée, pour le tiers environ, au niveau exceptionnel atteint par les marges de raffinage au premier trimestre de 1991. Enfin, la diminution de la perte sur stocks, 32 MF en 1992 à comparer à 570 MF en 1991, a limité l'écart entre les résultats d'exploitation Raffinage/Distribution de ces deux périodes.

Après un résultat financier négatif de 8 MF, équivalent à celui de l'année précédente et qui reflète le faible endettement du Groupe, le résultat courant consolidé s'établit à 644 MF contre 1 489 MF en 1991.

Le résultat exceptionnel est un profit de 1 480 MF contre une perte de 233 MF en 1991. La hausse du résultat exceptionnel est attribuable à la vente du siège de La Défense réalisée en septembre 1992 pour une valeur brute de 1 808 MF.

Après prise en compte des impôts courants, des mouvements sur impôts différés et de la part des minoritaires dans Esso REP, le résultat consolidé du Groupe est un bénéfice de 1 652 MF, supérieur de 802 MF à celui enregistré en 1991.

Tableau de Financement Consolidé

RESSOURCES	1991	1992
		millions de F
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 386,5	1 109,0
Produits de cessions d'imobilisations	92,8	(1) 1 487,5
Remboursement d'immobilisations financières	–	11,3
Réduction de l'actif circulant	539,0	–
Autres ressources	–	5,9
TOTAL	**2 018,3**	**2 613,7**

EMPLOIS	1991	1992
Acquisitions d'immobilisations		
• Raffinage/Distribution	771,2	893,5
• Production	346,9	240,6
TOTAL I	**1 118,1**	**1 134,1**
Dividendes mis en paiement		
• Esso S.A.F.	297,9	595,9
• Minoritaires	29,2	12,3
TOTAL II	**327,1**	**608,2**
Réduction de l'endettement	491,8	618,4
Autres emplois	81,3	253,0
TOTAL GÉNÉRAL	**2 018,3**	**2 613,7**

(1) net d'impôt : (313,2) MF

Données Financières pour Esso S.A.F.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS D'ESSO S.A.F.	1991		1992	
				millions de F
Chiffre d'affaires hors taxe intérieure	22 383		18 768	
Taxe intérieure	11 693		11 574	
Chiffre d'affaires taxe intérieure comprise		34 076		30 342
Production stockée/(déstockée) et divers		206		176
• Total des produits d'exploitation		34 282		30 518
Charges d'exploitation hors amortissements	(33 333)		(30 038)	
Amortissements	(249)		(268)	
• Total des charges d'exploitation		(33 582)		(30 306)
Résultat d'exploitation		**700**		**212**
Résultat financier		**209**		**237**
Résultat courant		**909**		**449**
(Dotation) / reprise de provision pour fluctuation des cours		658		95
Amortissements dérogatoires		26		20
Autres éléments exceptionnels		(49)		1 623
Résultat exceptionnel		**635**		**1 738**
Participation des salariés		(25)		(10)
Impôts sur les sociétés		(345)		(352)
Résultat net		**1 174**		**1 825**

Aspects Financiers Esso S.A.F.

Le chiffre d'affaires de 30 342 MF, en baisse de 11 % par rapport à l'année précédente, reflète les baisses du prix du brut (10 %) et des marges de raffinage (50 %) ainsi qu'une légère diminution des volumes vendus. Compte tenu des mouvements de stocks, les produits d'exploitation sont de 30 518 MF.

Les charges d'exploitation de 30 306 MF incluent à hauteur de 11 574 MF la taxe intérieure prélevée sur les produits vendus. La dotation aux amortissements, comprise dans ces charges, est de 268 MF.

Le résultat d'exploitation s'élève à 212 MF, à comparer au résultat de 700 MF obtenu en 1991. Cette baisse s'explique essentiellement par une forte baisse des marges de raffinage, compensée partiellement par l'impact positif de la variation d'effet prix sur stocks entre les deux exercices.

Le résultat financier est positif de 237 MF, dont 109 MF de dividende reçu d'Esso REP (173 MF en 1991).

Le résultat exceptionnel positif de 1 738 MF est très largement dû à la vente du site de La Défense pour un montant brut de 1 808 MF.

Après prise en compte du résultat exceptionnel, de la participation et des impôts, le résultat net 1992 est un profit de 1 825 MF.

Résultats Financiers des 5 Dernières Années pour Esso S.A.F.

	1988	1989	1990	1991	1992
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (millions de F)	595,9	595,9	595,9	595,9	595,9
Nombre d'actions ordinaires existantes (1)	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960
Nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
Nombre de parts bénéficiaires	–	–	–	–	–
II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (millions de F)					
Chiffre d'affaires hors TVA	24 404,2	27 953,6	32 950,2	34 075,7	30 341,6
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions (reprises de provisions déduites)	562,3	1 376,7	1 712,6	763,3	2 039,4
Impôts sur les sociétés	3,2	(1,9)	80,7	345,4	351,7
Participation des salariés	–	17,4	26,5	25,0	10,4
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	314,3	316,4	422,6	1 174,5	1 824,7
Résultat distribué	297,9	297,9	297,9	595,9	(2) 595,9
III. RÉSULTAT PAR ACTION (F)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions (reprises de provisions déduites)	47,06	114,22	134,70	32,97	140,74
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	26,37	26,55	35,46	98,55	153,10
Dividende attribué à chaque action (avoir fiscal inclus)	37,50	37,50	37,50	75,00	(2) 75,00
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 730	2 516	2 448	1 340	1 325
Montant de la masse salariale (millions de F)	651,0	624,0	663,7	426,2	447,6
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale et prévoyance, congés de fin de carrière, œuvres sociales) (millions de F)	510,6	507,9	481,1	358,6	330,9

(1) Actions détenues pour 81,55 % par Exxon Corporation.
(2) Montant dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.
Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Résultats Esso S.A.F.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1992 vous sont présentés dans le présent Rapport Annuel. Ils font apparaître un bénéfice de 1 824,7 MF, auquel est ajouté le report à nouveau de l'exercice précédent soit :

• bénéfice de l'exercice 1992	1 824,7 MF
• report à nouveau	968,4 MF
Total disponible	**2 793,1 MF**
dont l'affectation suivante est proposée :	
• réserve spéciale des plus-values à long terme	1 435,5 MF
• dividende net	595,9 MF
• précompte mobilier	46,2 MF
• report à nouveau	715,5 MF
Total	**2 793,1 MF**

Le dividende net proposé ressort à 50 F pour chacune des 11 917 960 actions de 50 F nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 25 F, soit un revenu global de 75 F.

Après la mise en paiement au 20 janvier 1993 d'un acompte de 25 F par action, le dividende complémentaire ressort donc à 25 F par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 12,50 F.

Conformément aux dispositions légales, nous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1989	11 917 960	25 F	12,50 F	37,50 F
1990	11 917 960	25 F	12,50 F	37,50 F
1991	11 917 960	50 F	25,00 F	75,00 F

Le mandat des administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demandons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1992, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

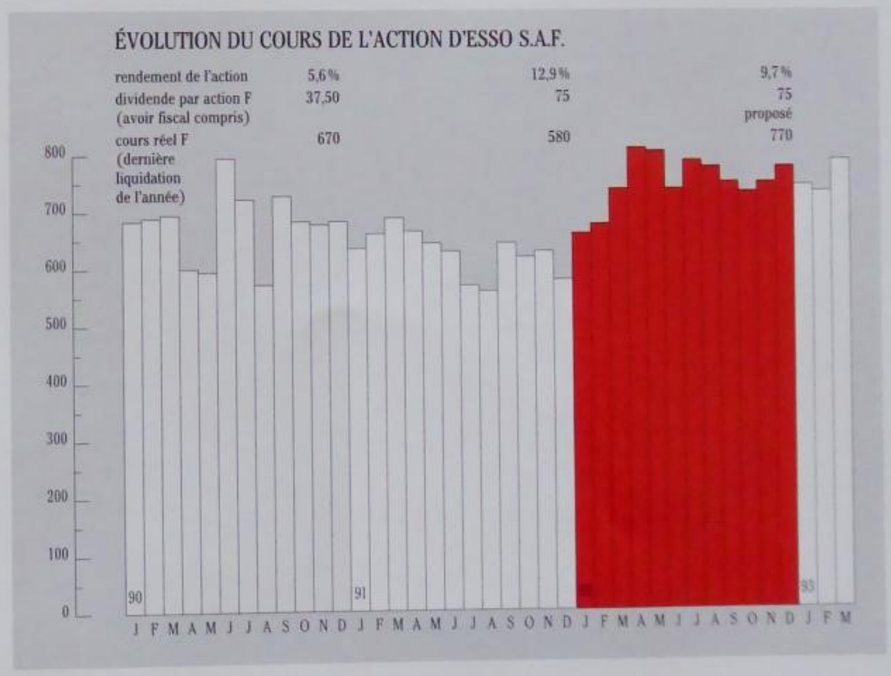

Résolutions

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1992, approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1992, tels qu'ils ont été arrêtés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes, prend acte de la déclaration des Commissaires aux Comptes indiquant qu'aucune convention n'entre dans le cadre des conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

• bénéfice de l'exercice 1992	1 824 663 216 F
• report à nouveau	968 448 107 F
soit un total de	**2 793 111 323 F**

de la façon suivante :

• réserve spéciale des plus-values à long terme	1 435 552 474 F
• dividende net	595 898 000 F
• précompte mobilier	46 175 242 F
• report à nouveau	715 485 607 F
soit un total de	**2 793 111 323 F**

Le dividende net ressort à 50 F pour chacune des 11 917 960 actions de 50 F de nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 25 F, soit un revenu global de 75 F.
Il est rappelé qu'un acompte de 25 F par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 12,50 F a été mis en paiement le 20 janvier 1993.
Le dividende complémentaire ressort donc à 25 F par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 12,50 F. Ce dividende sera mis en paiement le 16 juin 1993.

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1989	11 917 960	25 F	12,50 F	37,50 F
1990	11 917 960	25 F	12,50 F	37,50 F
1991	11 917 960	50 F	25,00 F	75,00 F

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 1992.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateurs pour une durée expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1993 :
Messieurs Jean Boillot
Philippe Dulac
Michel Kopff
Jean-Luc Randaxhe
Jean Rauzier
Claude Roux
Jean Verré

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale fixe à 350 000 F le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1993.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Résolutions soumises à
l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 1993

C O M P T E S
C O N S O L I D É S

p. 18	Filiales/Participations
p. 19	Compte de Résultat de l'exercice 1992
pp. 20/21	Bilan au 31 décembre 1992 Variations des capitaux propres Variations des intérêts minoritaires
p. 22	Annexe au Bilan et au Compte de Résultat
p. 24	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Principales Filiales au 31.12.1992

Esso Raffinage S.A.F.
Capital 150 000 000 F - Participation : 99,99 %
Activités : raffinage d'hydrocarbures.
La perte nette après impôt sur les sociétés ressort à 92,4 MF en 1992.

Société de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP
Capital 50 855 200 F - Participation : 89,88 %
Activités : recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.
La production atteint 1 399 257 T d'hydrocarbures liquides et 55 millions de m^3 de gaz en 1992. Le bénéfice net après impôts sur les sociétés ressort à 222,9 MF en 1992.

Worex
Capital 10 320 500 F - Participation : 99,99 %
Activités : distribution de combustibles liquides et solides.
Son chiffre d'affaires H.T. atteint 3 622 MF correspondant à des ventes de produits pétroliers.

Etablissements Cloarec
Capital : 1 800 000 F - Participation : 99,66 %.
Activités : distribution de combustibles liquides.
Son chiffre d'affaires H.T. atteint 183 MF correspondant à des ventes de produits pétroliers.

Office Privé d'Assurances et de Courtages
Capital 250 000 F - Participation : 99,40 %.
Activités : négociation et gestion de contrats d'assurances garantissant les risques des sociétés du Groupe Exxon en France.
Les courtages reçus en 1992 représentent 0,6 MF.

Société Paris-Niel
Capital 518 520 F - Participation : 99,56 %
Activités : location de stations-service et prise de participations dans des sociétés commerciales et industrielles ayant des activités de fabrication et de distribution de produits chimiques.

Société d'Exploitation & de Développement d'Opérations Commerciales
Capital 250 000 F - Participation : 98,70 %
Activités : gestion de cartes de crédit et tickets-route.

Esso Technologies et Services
Capital 250 000 F - Participation : 99,96 %
Activités : études et travaux de recherche.

Esso Lub Services
Capital 250 000 F - Participation 99,96 %
Activités : vente de lubrifiants.

Emulsions de Feyzin
Capital 1 000 000 F - Participation 99,40 %
Activités : fabrication et ventes d'émulsions de bitumes

Emulsions du Dauphiné
Capital 210 000 F - Participation : 99,90 %
Activités : fabrication et vente d'émulsions de bitumes

Participations Esso S.A.F.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31/12/1992

Nombre de titres	Sociétés	milliers de F
1 499 993	Esso Raffinage S.A.F.	449 998
228 551	Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières	518 878
103 204	Worex	55 069
4 302	Paris-Niel	5 196
987	Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales	403
1 988	Office Privé d'Assurances et de Courtages	248
2 499	Esso Technologies et Services	250
2 991	Etablissements Cloarec	1 478
2 499	Esso Lub Services	250
2 098	Emulsions du Dauphiné	2 292
994	Emulsions de Feyzin	645
	Participations unitaires inférieures à 100 000 F	57
Total des participations de plus de 50 %		**1 034 764**
27 996	Société du Pipe-Line de la Raffinerie de Lorraine	5 926
4 000	Raffinerie du Midi	18 300
42 501	Société Pipe-Line Méditerranée - Rhône	5 685
18 248	Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers	1 300
530	Dépôts de Pétrole Côtiers	2 800
29 100	Géobutane Lavéra	2 318
11 998	Société de Manutention de Carburants Aviation	1 300
11 200	Géomines Caen	202
9 780	Docks des Pétroles d'Ambès	575
3 238	Société des Dépôts Pétroliers de la Corse	1 101
270	Entrepôt Pétrolier de Mulhouse	4 200
20 000	Primagaz	2 913
39 936	Trapil	10 000
2 400	Dépôt Pétrolier du Grésivaudan	240
850	Géogaz Lavéra	100
2 200	Groupement Pétrolier de Saint-Pierre des Corps	2 500
	Participations unitaires inférieures à 100 000 F	381
Total		**1 094 605**

Compte de Résultat de l'Exercice 1992

millions de F

	1992	1991
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	33 136,8	36 972,2
Production stockée / (déstockée)	(197,3)	(507,7)
Solde échanges inter-confrères - Produits pétroliers	0,4	44,1
Production immobilisée et divers	544,3	821,1
Total	**33 484,2**	**37 329,7**
Charges d'exploitation		
Achats matières premières, approvisionnements	9 990,0	12 406,0
Variation de stocks	(10,7)	238,6
Autres achats et charges externes	8 784,3	8 878,8
Impôts, taxes et versements assimilés	11 890,8	12 021,8
Charges de personnel	1 356,8	1 342,4
Dotations aux amortissements et provisions : • raffinage/distribution	528,3	646,1
• production	224,1	223,7
Autres charges	69,0	75,1
Total	**32 832,6**	**35 832,5**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**651,6**	**1 497,2**
Produits financiers		
Participations	24,0	23,3
Intérêts reçus et autres	46,7	33,6
Différences positives de change	56,3	20,9
Total	**127,0**	**77,8**
Charges financières		
Intérêts payés	113,1	62,2
Différences négatives de change	21,1	21,8
Autres	0,9	1,6
Total	**135,1**	**85,6**
2. RÉSULTAT FINANCIER	**(8,1)**	**(7,8)**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**643,5**	**1489,4**
Produits exceptionnels		
Opérations de gestion et en capital	1 951,5	190,6
Reprises de provisions	91,0	132,3
Total	**2 042,5**	**322,9**
Charges exceptionnelles		
Amortissements des frais d'exploration	114,6	183,5
Opérations de gestion et capital	363,1	298,5
Dotations aux provisions	84,4	74,1
Total	**562,1**	**556,1**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**1 480,4**	**(233,2)**
Participation	(22,1)	(48,6)
Impôts courants et taxes sur dividende	(422,8)	(520,8)
Variation des impôts différés	(7,6)	189,4
INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS ESSO REP	(19,4)	(26,2)
RÉSULTAT DU GROUPE	**1 652,0**	**850,0**

Les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Bilan au 31 décembre 1992

millions de F

ACTIF	Montants bruts	1992 Amortissements et provisions	Montants nets	1991 Montants nets
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
• Frais d'exploration pétrolière	114,6	(114,6)	0,0	0,0
• Autres	292,3	(35,8)	256,5	246,5
Immobilisations corporelles				
• Secteur raffinage-distribution	6411,4	(3214,6)	3196,8	2858,3
• Secteur production	3755,8	(2740,4)	1015,4	1132,6
Immobilisations financières	123,5	(5,2)	118,3	124,7
Total I	**10697,6**	**(6110,6)**	**4587,0**	**4362,1**
Actif circulant				
Stocks et en-cours	2641,0	–	2641,0	2623,2
Créances clients et comptes rattachés	1237,8	(36,1)	1201,7	1252,7
Autres créances	1338,0	(0,7)	1337,3	1156,8
Disponibilités	80,1		80,1	79,6
Charges constatées d'avance	211,3		211,3	123,3
Total II	**5508,2**	**(36,8)**	**5471,4**	**5235,6**
TOTAL GÉNÉRAL	16205,8	(6147,4)	10058,4	9597,7

Variation des Capitaux Propres du Groupe Esso S.A.F.

millions de F	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves consolidées	Total du Groupe
Au 31 décembre 1991	595,9	66,4	3290,5	3952,8
Dividende servi en 1992	–	–	(595,9)	(595,9)
Autres variations	–	–	–	–
Résultat du Groupe 1992	–	–	1652,0	1652,0
Au 31 décembre 1992	**595,9**	**66,4**	**4346,6**	**5008,9**

Bilan au 31 décembre 1992

Avant répartition

millions de F

PASSIF	1992	1991
Capitaux propres du groupe		
Capital social	595,9	595,9
Primes d'émission et de fusion	66,4	66,4
Réserves consolidées	2694,6	2440,5
Résultat de l'exercice	1652,0	850,0
Total I	**5008,9**	**3952,8**
Intérêts minoritaires dans Esso REP	**62,3**	**72,2**
Provisions		
Risques et charges	341,9	322,5
Impôts différés	508,5	500,9
Total II	**850,4**	**823,4**
Dettes		
Emprunts obligataires	0,0	7,0
Emprunts et dettes / établissements de crédit	578,2	694,1
Emprunts et dettes financières divers	48,6	44,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1355,9	1418,6
Dettes fiscales et sociales	1654,6	2056,9
Autres dettes	484,5	518,6
Produits constatés d'avance	15,0	9,2
Total III	**4136,8**	**4749,3**
TOTAL GÉNÉRAL	10058,4	9597,7

Variation des Intérêts Minoritaires

millions de F

Au 31 décembre 1991	72,2
Dividende servi	(41,6)
Quote-part dans le résultat 1992	19,4
Autres variations	12,3
Au 31 décembre 1992	**62,3**

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Application des dispositions légales :

Les comptes consolidés d'Esso S.A.F. sont établis sans changement par rapport à l'année passée, à l'exception de la constitution d'une provision pour grosses réparations comptabilisée en 1992, et suivant les principes comptables définis par la loi N° 85-11 du 3 janvier 1985 et le décret d'application N° 86-221 du 17 février 1986.

Principes de consolidation :

Les comptes consolidés comprennent ceux d'Esso S. A. F. et de ses trois filiales significatives, soit :

Filiale	N° SIREN	Siège social	% part.
Esso REP	552 092 181	2, rue des Martinets 92500 Rueil-Malmaison	89,88
Worex	780 094 983	Parc des Erables 66, route de Sartrouville 78230 Le Pecq	99,99
Esso Raffinage S.A.F.	379 914 237	2, rue des Martinets 92500 Rueil-Malmaison	99,99

Les comptes de ces trois filiales sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les titres des autres sociétés dans lesquelles Esso S.A.F. détient soit une participation majoritaire, soit un contrôle conjoint, figurent dans le poste "Participations" pour leur valeur d'inventaire dans les comptes de la société-mère.

Retraitements préalables des comptes sociaux :

Les comptes des sociétés incluses dans la consolidation sont l'objet au préalable des retraitements suivants prévus par le décret d'application N° 86-221 :

– Elimination des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale. Ceci concerne essentiellement les provisions réglementées, en l'espèce :

- les amortissements dérogatoires,
- la provision pour fluctuation des cours,
- la provision pour hausse de prix,
- la provision pour reconstitution des gisements.

– Constatation au bilan et au compte de résultat consolidés des impositions différées résultant :

- des retraitements ci-dessus,
- du décalage temporaire entre l'enregistrement comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal,
- de déficits fiscaux reportables, une situation fiscale nette active n'étant toutefois constatée que si son imputation sur des dettes futures est probable.

Les impôts différés sont constatés au bilan selon la méthode du "report variable" (taux de 33,1/3 % au 31 décembre 1992, suite aux nouvelles dispositions de la loi de finances 1993 et de 34 % au 31 décembre 1991.)

– Elimination à l'actif et au passif du reliquat des effets de la réévaluation légale de 1976. L'effet de ce correctif sur le bilan consolidé est de faible importance.

– Intégration dans le résultat de l'exercice des écarts de conversion figurant au bilan d'Esso S.A.F. Ces écarts se rattachent à des opérations commerciales courantes.

Autres principes comptables :

Les autres principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés concernent particulièrement :

– Les immobilisations du secteur Raffinage-Distribution : les principes suivis pour leur évaluation et leur amortissement sont ceux définis par le Plan Comptable Général et commentés dans le cadre de l'Annexe des Comptes sociaux.

– Les dépenses d'Exploration : elles sont traitées comme des immobilisations incorporelles. Les dépenses de géologie et de géophysique sont amorties dans l'exercice où les travaux ont été effectués. Le coût des forages d'exploration n'ayant pas abouti à une découverte commercialement exploitable est également amorti à l'achèvement des puits. Les forages d'exploration productifs et les forages en cours en fin d'exercice sont immobilisés.

– Les immobilisations de production d'hydrocarbures : ces immobilisations, qui constituent la grande majorité des actifs immobilisés d'Esso REP, sont amorties champ par champ à l'unité de production, méthode par laquelle le taux d'amortissement est égal au rapport de la production annuelle sur les réserves estimées au début de l'exercice.

– La valorisation des stocks : les stocks sont évalués au prix de revient, ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure. Le prix de revient des stocks de brut et de produits est calculé selon la méthode FIFO. Pour les stocks d'origine intragroupe, la valeur retenue tient compte d'une correction correspondant à la quotité de profit du secteur Production non encore réalisée.

– Les dépenses de remise en état des unités de raffinage : les installations de raffinage sont remises en état suivant des cycles de travaux pluri-annuels plannifiés. Les dépenses associées à ces interventions, dont les montants sont significatifs, ne sauraient être supportées par le seul exercice où les frais ont été engagés. Une provision pour grosses réparations a donc été constituée, qui permet de répartir la charge sur les exercices au cours desquels l'utilisation des unités a créé la nécessité d'effectuer les travaux de remise en état.

2 - VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

millions de F

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Catégories de provisions				
Pour pensions et obligations similaires*	191,1	45,7	76,0	160,8
Pour risques exceptionnels	82,7	20,1	14,7	88,1
Pour charges exceptionnelles	48,7	92,5	48,2	93,0
Total	**322,5**	**158,3**	**138,9**	**341,9**

*Les provisions pour pensions comprennent la garantie de ressources accordée (dans le cadre du plan Société) au personnel retraité pour la période comprise entre la date de départ et celle de la liquidation des droits acquis auprès des organismes de retraite, et le coût des plans de départs anticipés.

3 - VARIATIONS DE LA PROVISION POUR IMPOTS DIFFÉRÉS

Cette provision constate au bilan la dette latente d'impôt résultant des retraitements des comptes sociaux commentés à la note "Règles et méthodes comptables" et des différences à caractère temporaire existant entre le résultat fiscal et le résultat comptable des sociétés entrant dans la consolidation. En application de la méthode du "report variable", la provision a été calculée au 31 décembre 1992 au taux de 33,1/3 % et au 31 décembre 1991 au taux de 34 %. La provision a évolué comme suit :

	millions de F
Au 31 décembre 1990	690,3
Reprise de l'exercice 1991	(189,4)
Au 31 décembre 1991	500,9
Dotation de l'exercice 1992	7,6
Au 31 décembre 1992	508,5

Au cours de l'exercice 1992, la variation de l'imposition latente tient compte de l'impact du report variable dont l'application conduit à une réintégration de provision de 9,8 MF.

4 - VENTILATION DES DETTES CONSOLIDÉES PAR ÉCHÉANCE

millions de F

	Montants totaux	Degré d'exigibilité à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires	0,0	0,0	–	–
Etablissements de crédit	578,2	577,8	0,4	–
Dettes financières diverses	48,6	39,3	9,3	–
Fournisseurs et comptes rattachés	1 356,0	1 356,0	–	–
Dettes fiscales et sociales	1 654,5	1 654,5	–	–
Autres dettes	484,5	484,5	–	–
Total général	**4 121,8**	**4 112,1**	**9,7**	**–**

5 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

millions de F	1992	1991
Cautions données à des confrères au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution (1)	4 263	4 009
Effets escomptés non échus	120	103
Engagements pour retraite du personnel (2)	1 363	1 323
Autres engagements donnés	66	57
Total	**5 812**	**5 492**

(1) A titre de réciprocité, les cautions de même nature consenties par des confrères au groupe Esso S.A.F. s'élèvent en 1992 à 4 070,1 MF.

(2) Engagements pris par le groupe, en complément des montants indiqués au chapitre 2 "Provisions pour risques et charges," correspondant à l'estimation sur une base actuarielle des charges futures envers :

a) les membres du personnel ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite du groupe ou des plans de congés de fin de carrière,

b) le personnel en activité, pour les droits acquis à la clôture de l'exercice.

6 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

millions de F	1992	1991
Secteur Raffinage-Distribution		
hors taxe intérieure	19 285	22 838
Taxe intérieure	13 127	13 342
Sous-total	32 412	36 180
Secteur Production	725	792
Total consolidé	**33 137**	**36 972**

7 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif moyen du Groupe, déterminé selon la moyenne arithmétique des effectifs à la fin des quatre trimestres civils, est le suivant :

	Personnel salarié		Personnel mis à la disposition du groupe	
	1992	1991	1992	1991
Cadres	998	969	13	13
Agents de maîtrise	1 207	1 178	–	1
Employés et ouvriers	900	973	125	111
Total	**3 105**	**3 120**	**138**	**125**

Le personnel salarié comprend les titulaires (marins inclus), les temporaires, le personnel à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas le personnel détaché hors du Groupe Esso S.A.F.
Le personnel salarié en congé de fin de carrière est également exclu.
Le personnel mis à la disposition de l'entreprise comprend le personnel fourni par des entreprises de travail temporaire et le personnel prêté ou détaché par d'autres sociétés du Groupe Exxon.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur :
- le contrôle des comptes consolidés du Groupe Esso Société Anonyme Française, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la vérification du rapport sur la gestion du Groupe,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1992.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés, en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Groupe.

Paris, le 20 avril 1993
Les Commissaires aux Comptes

Daniel Dudon Edouard Salustro

C O M P T E S S O C I A U X

p. 26	Bilan au 31 décembre 1992
p. 28	Compte de Résultat de l'exercice 1992
p. 30	Annexe au Bilan et au Compte de Résultat
p. 36	Rapports des Commissaires aux Comptes

Bilan au 31 décembre 1992 Esso S.A.F.

milliers de F

	ACTIF	Montants bruts	1992 Amortissements et provisions	Montants nets	1991 Montants nets
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles :**				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	33 691	31 782	1 909	2 043
	Fonds commercial	87 720	364	87 356	74 318
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains	349 216	13 283	335 933	319 460
	Constructions	1 854 636	813 610	1 041 026	581 316
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 542 633	2 051 137	491 496	454 744
	Autres immobilisations corporelles	317 386	232 875	84 511	80 860
	Immobilisations corporelles en cours	131 432		131 432	94 616
	Avances et acomptes	24 485		24 485	518 753
	Immobilisations financières (1) :				
	Participations	1 098 109	3 504	1 094 605	977 500
	Créances rattachées aux participations	38 093	15	38 078	49 470
	Prêts	5 475		5 475	6 656
	Autres immobilisations financières	2 479		2 479	2 350
	TOTAL I	**6 485 355**	**3 146 570**	**3 338 785**	**3 162 086**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**				
	Matières premières et autres approvisionnements	768 214		768 214	544 993
	En-cours de production - Produits	416 467		416 467	419 526
	Produits finis	1 386 013		1 386 013	1 590 388
	Créances :				
	Créances clients, comptes rattachés (2)	1 070 408	27 956	1 042 452	1 062 185
	Autres	1 477 128	747	1 476 381	1 244 719
	Disponibilités	75 848		75 848	67 143
COMPTES DE RÉGULARISATION	**Charges constatées d'avance** (3)	178 481		178 481	96 999
	TOTAL II	**5 372 559**	**28 703**	**5 343 856**	**5 025 953**
	Ecart de conversion actif	2 003		2 003	0
	TOTAL GÉNÉRAL	**11 859 917**	**3 175 273**	**8 684 644**	**8 188 039**
	Notes relatives à l'actif				
	(1) dont à moins d'un an			1 985	3 141
	(2) dont à plus d'un an				
	(3) dont à plus d'un an			51 058	51 757

Bilan au 31 décembre 1992 Esso S.A.F.

Avant répartition — milliers de F

	PASSIF	1992	1991
CAPITAUX PROPRES	**Capital social entièrement versé**	595 898	595 898
	Prime d'émission et fusion	66 363	66 363
	Ecart de réévaluation 76	431 387	463 103
	Réserves :		
	Réserve légale	59 590	59 590
	Plus values nettes à long terme	206 102	155 255
	Réserve générale	6 357	6 357
	Report à nouveau	968 448	440 694
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE - BÉNÉFICE	**1 824 663**	**1 174 499**
	Subventions d'investissements	–	–
	Provisions réglementées :		
	Amortissements dérogatoires	151 630	171 447
	Provisions pour fluctuation des cours	1 184 767	1 279 767
	Autres	7 796	12 840
	TOTAL I	**5 503 001**	**4 425 813**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**Provisions pour risques :**		
	Provisions pour perte de change	2 003	–
	Autres	18 554	17 622
	Provisions pour charges :		
	Pensions et obligations similaires	119 160	171 091
	Autres	500	1 500
	TOTAL II	**140 217**	**190 213**
DETTES (1)	Emprunts obligataires non convertibles	–	–
	Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit (2)	357 323	387 295
	Emprunts et dettes financières divers	39 759	29 848
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885 741	994 068
	Dettes fiscales et sociales	1 285 289	1 641 040
	Autres dettes	459 606	498 648
COMPTES DE RÉGULARISATION	**Produits constatés d'avance**	13 708	7 864
	TOTAL III	**3 041 426**	**3 558 763**
	Ecart de conversion passif	–	13 250
	TOTAL GÉNÉRAL	**8 684 644**	**8 188 039**
	Notes relatives au passif		
	(1) dont à plus d'un an	5 692	20 272
	(2) dont • soldes créditeurs banques	351 512	381 469
	• emprunts à moins d'un an	5 436	375

Compte de Résultat de l'Exercice 1992

milliers de F

	1992	1991
Produits d'exploitation :		
Production vendue - produits pétroliers et services	30 341 651	34 075 708
Montant net du chiffre d'affaires	30 341 651	34 075 708
(dont à l'exportation : 6 106 569)		
Production stockée/(déstockée) - produits pétroliers	(207 434)	(527 143)
Solde net des échanges inter-confrères - produits pétroliers	394	44 113
Production immobilisée	3 701	3 355
Subventions d'exploitation	260	651
Reprises sur provisions & amortissements, transferts de charges	362 615	685 448
Autres produits	16 819	128
Total	**30 518 006**	**34 282 260**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	303	226
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8 572 738	11 054 642
Variation de stock	(18 221)	260 293
Solde net des échanges de pétrole brut	0	0
Autres achats et charges externes	8 989 144	9 166 272
Impôts, taxes et versements assimilés	11 670 111	11 794 530
Salaires et traitements	447 605	426 182
Charges sociales	330 938	358 579
Dotations aux amortissements & aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	268 358	248 556
- sur immobilisations : dotations aux provisions	83	83
- sur actif circulant : dotations aux provisions	4 284	210 015
- pour risques et charges : dotations aux provisions	5 770	31 881
Autres charges	35 442	31 173
Total	**30 306 555**	**33 582 432**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**211 451**	**699 828**
Produits financiers :		
De participations	197 779	196 793
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 012	1 366
Autres intérêts et produits assimilés	66 889	54 878
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 699	8 183
Différence positive de change	71 553	20 894
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	581	0
Total	**340 513**	**282 114**
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et provisions	2 003	1 300
Intérêts et charges assimilés	80 076	29 309
Différence négative de change	21 076	41 928
Total	**103 155**	**72 537**
2 - RÉSULTAT FINANCIER	**237 358**	**209 577**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**448 809**	**909 405**

Compte de Résultat de l'Exercice 1992

milliers de F

	1992	1991
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	28 061	7 286
Sur opérations en capital	1 832 007	74 935
Reprises sur provisions et transferts de charges	222 506	758 936
Total	**2 082 574**	**841 157**
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	169 696	168 302
Sur opérations en capital	127 192	23 211
Dotations aux amortissements et provisions	47 760	14 221
Total	**344 648**	**205 734**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**1 737 926**	**635 423**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	**(10 376)**	**(24 970)**
Impôts sur les bénéfices	(351 696)	(345 359)
5 - RÉSULTAT NET	**1 824 663**	**1 174 499**

Les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Analyse du Chiffre d'Affaires Hors T.V.A.

millions de F

	1992	%	1991	%	1990	%
Carburants auto	3 497,9	19,7	4 181,2	19,6	4 380,9	21,2
Distillats	5 181,9	29,2	6 768,4	31,7	6 145,9	29,7
Fiouls lourds	1 163,2	6,5	996,5	4,7	1 116,0	5,4
Autres produits	4 340,6	24,4	4 798,4	22,3	4 875,6	23,5
Pétrole brut et bases pour la chimie	3 598,3	20,2	4 630,5	21,7	4 170,6	20,2
Ventes hors taxes	17 781,9	100,0	21 375,0	100,0	20 689,0	100,0
Services hors taxes	985,5		1 007,7		952,7	
	18 767,4		22 382,7		21 641,7	
Taxe intérieure	11 574,3		11 693,0		11 308,6	
Chiffre d'affaires*	**30 341,7**		**34 075,7**		**32 950,3**	
Répartition géographique du chiffre d'affaires :						
– France	24 235,1		26 065,7		26 630,1	
– Etranger	6 106,6		8 010,0		6 320,2	
Total	**30 341,7**		**34 075,7**		**32 950,3**	

* Les facturations réciproques entre confrères dans le cadre d'échanges de produits ne font pas partie du chiffre d'affaires.

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général, compte tenu des adaptations relatives au plan professionnel des industries du raffinage et de la distribution des hydrocarbures, approuvées par le Conseil National de la Comptabilité le 12 mars 1984.

Les méthodes d'évaluation décrites ci-après sont similaires à celles qui étaient en vigueur pour l'établissement des comptes de l'exercice 1991 :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise. Les dépenses ayant pour objet de prolonger de manière significative la durée de vie des installations industrielles sont immobilisées. Les immobilisations corporelles inscrites au bilan et acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet de la dernière réévaluation légale.

La dépréciation des immobilisations corporelles est constatée par la voie d'amortissements linéaires faisant l'objet d'un plan d'amortissement et calculés en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisations, selon les normes généralement admises dans la profession. Quand les dispositions fiscales l'autorisent, un complément d'amortissements (dégressifs) est constaté par la voie d'amortissements dérogatoires.

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par leur coût de souscription ou d'acquisition par la société, augmentée, pour les participations acquises avant le 31 décembre 1976, par l'effet de la dernière réévaluation légale.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à la comparaison de la valeur brute avec celle de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent. Dans les cas où cette dernière est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, sauf dans les cas où il existe des plus-values potentielles certaines.

Stocks

Les pétroles bruts et les produits finis ou semi-finis sont évalués suivant la méthode FIFO. Les stocks de marchandises non pétrolières et de matières consommables d'exploitation et d'entretien sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les coûts de production comprennent la valeur CAF des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tous frais financiers.

En ligne avec la norme professionnelle, le coût de production au niveau du raffinage est déterminé pour chaque produit en ventilant le coût global proportionnellement à la valeur relative attribuée à chacun d'eux, le coût des produits intermédiaires étant obtenu en déduisant les frais de transformation restant à supporter pour compléter le cycle de fabrication.

Pour l'arrêté des comptes, la valeur des stocks à la clôture de l'exercice établie selon la méthode FIFO est comparée à leur valeur vénale au 31 décembre compte tenu des perspectives de vente pour les hydrocarbures présents dans l'inventaire. Si la valeur vénale est inférieure au coût de production, une provision pour dépréciation est constituée. La vérification effectuée pour la clôture des comptes 1992 a montré qu'il n'y avait pas lieu de constituer une provision pour dépréciation des stocks de brut et de produits pétroliers.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif".

Dans la mesure où elles sont liées à des opérations commerciales courantes, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques. Par contre, les profits latents ne sont pas incorporés dans le résultat.

Chiffre d'affaires

Selon la norme comptable professionnelle, le chiffre d'affaires inscrit au compte de résultat inclut les taxes spécifiques sur les produits pétroliers comprises dans les prix de vente. Par contre, les facturations réciproques entre confrères, dans le cadre d'échanges visant à la mise en place économique de produits, ne figurent ni dans le chiffre d'affaires, ni dans les achats. Le solde net temporairement déséquilibré de ces opérations fait l'objet d'une ligne spéciale dans le compte de résultat corrigeant la variation de production stockée.

NOTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

milliers de F

ÉTAT DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute début de l'exercice	Acquisitions nouveaux prêts...	Virements de poste à poste	Cessions mises hors service rembour-sements de prêts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Total I	106 007	15 311	515	422	121 411
Immobilisations corporelles					
Constructions	1 470 642	562 336	42 203	220 441	1 854 740
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 415 458	135 967	30 588	39 485	2 542 528
Autres immobilisations corporelles	661 849	129 734	3 843	128 824	666 602
En-cours	613 369	(380 302)	(77 149)		155 918
Total II	5 161 318	447 735	(515)	388 750	5 219 788
Immobilisations financières					
Participations	983 703	114 406			1 098 109
Créances rattachées à des participations	49 485	10 014		21 406	38 093
Autres immobilisations financières	9 006	175		1 227	7 954
Total III	1 042 194	124 595	0	22 633	1 144 156
Total général	6 309 519	587 641	0	411 805	6 485 355

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

milliers de F

	Amortis-sements au début de l'exercice	Dotations de l' exercice	Virements de poste à poste	Diminutions amortis-sements cessions mises hors service	Amortis-sements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	28 379	2 695		254	30 820
Immobilisations corporelles	3 111 571	265 663		266 330	3 110 904
Immobilisations financières	874				874
Total	3 140 824	268 358	0	266 584	3 142 598

RÉÉVALUATION LÉGALE 1976

Esso S.A.F. a procédé à la réévaluation légale de ses immobilisations au 31 décembre 1976.

1. La réserve de réévaluation figurant au bilan représente la réévaluation des participations et des terrains.

2. La provision spéciale de réévaluation s'appliquant aux immobilisations amortissables, s'analyse comme suit :

	milliers de F
- augmentation des montants bruts	395 521
- moins augmentation des amortissements	(324 788)
- moins utilisation cumulée de la marge supplémentaire d'amortissements apportée par la réévaluation	(69 955)
au 31 décembre 1992	778

La marge supplémentaire d'amortissement utilisée au cours de l'exercice s'est élevée à 1 210 milliers de F pour la dotation aux amortissements et 3 343 milliers de F pour la valeur nette des éléments cédés. En application de la règle fiscale, un montant équivalent a été repris en produit exceptionnel au Compte de Résultat.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

milliers de F

Rubriques	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Capital social et primes	662 261			662 261
Ecart de réévaluation - 1976	463 103		31 716	431 387
Réserve légale et autres	221 201	50 848		272 049
Report à nouveau	440 694	527 754	-	968 448
Résultat 1991	1 174 499		1 174 499	0
Résultat 1992	-	1 824 663		1 824 663
Subventions d'investissement	-			-
Provisions réglementées :				
- pour fluctuation des cours	1 279 767	-	95 000	1 184 767
- pour investissement	576		83	493
- spéciale de réévaluation 1976	5 330		4 551	779
- plus-values réinvesties	6 935		411	6 524
- amortissements dérogatoires	171 447	30 959	50 776	151 630
Total	**4 425 813**	**2 434 224**	**1 357 036**	**5 503 001**

Note : Les comptes d'Esso S.A.F. sont consolidés par Exxon Corporation qui détient 81,55 % du capital.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

milliers de F

Catégories de Provisions	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Pour pensions et obligations similaires	171 091	7 071	59 002	119 160
Autres provisions :				
- pour perte de change	0	2 003	0	2 003
- pour risques exceptionnels	17 622	15 500	14 568	18 554
- pour charges exceptionnelles	1 500		1 000	500
Total	**190 213**	**24 574**	**74 570**	**140 217**

AUTRES PROVISIONS

milliers de F

Catégories de provisions	Montants début d' exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Sur immobilisations	6 609	83	2 722	3 970
Sur actif circulant	240 066	4 284	215 647	28 703
Total :	**246 675**	**4 367**	**218 369**	**32 673**

Notes : 1- Les provisions pour pensions comprennent :
- la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite de la Société, pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite ;
- le coût des plans de congés de fin de carrière et de restructuration mis en place par la Société.

2- En matière de pensions et obligations similaires, voir également les engagements hors bilan dans la présente annexe.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

millions de F

RESSOURCES	1992	1991
Capacité d'autofinancement de l'exercice	524	631
Produits de cessions d'immobilisations	(1) 1 487	74
Remboursement d'immobilisations financières	7	3
Réduction de l'actif circulant	0	521
Autres ressources	6	20
TOTAL	**2 024**	**1 249**

(1) : net d'impôt : (313) MF

EMPLOIS	1992	1991
Acquisitions d'immobilisations	572	538
Dividende mis en paiement	596	298
Réduction de l' endettement	523	372
Autres emplois	333	41
TOTAL	**2 024**	**1 249**

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

milliers de F

Créances	Montants bruts	Degré de liquidité de l'actif à 1 an au plus	à plus de 1 an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	38 093	641	37 452
Prêts	5 475	1 344	4 131
Autres immobilisations financières	2 479		2 479
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	1 070 409	1 070 409	
Autres créances	1 477 128	1 477 128	
Sous-total	**2 593 584**	**2 549 522**	**44 062**
Charges constatées d'avance	178 481	127 423	51 058
Total général	**2 772 065**	**2 676 945**	**95 120**

Dettes	Montants bruts	Degré d'exigibilité du passif à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes - Etablissements de crédit	357 323	356 948	375	
Emprunts et dettes financières diverses	39 759	34 442	5 317	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885 741	885 741		
Dettes fiscales et sociales	1 285 289	1 285 289		
Autres dettes	459 606	459 606		
Sous-total	**3 027 718**	**3 022 026**	**5 692**	
Produits constatés d'avance	13 708	13 708		
Total général	**3 041 426**	**3 035 734**	**5 692**	**-**

Cette analyse se rapportant au bilan avant répartition, le dividende proposé à l' Assemblée Générale du 8 juin 1993 ne figure pas parmi les dettes.

ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

milliers de F

Postes concernés	Entreprises liées au Groupe Exxon	Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Créances/dettes représentées par des effets de commerce
A l'actif :			
Participations	1 034 764	59 842	
Créances rattachées à des participations	6 181	31 897	
Créances clients et comptes rattachés	87 438		132 171
Autres créances	1 195 728	18 255	
Au passif :			
Emprunts et dettes financières diverses	22 730	11 712	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	304 351		
Autres dettes	70 667		
Charges financières	**16 875**	**1 324**	
Produits financiers	**243 816**	**20 185**	

COMMENTAIRES SUR LA SITUATION FISCALE

A. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			milliers de F
Exercice 1992	Avant Impôt	Impôt sur les sociétés	Après Impôt
Résultat courant	448 809	45 260	403 549
Résultat exceptionnel (et Participation)	1 727 550	306 436	1 421 114
Résultat comptable	2 176 359	351 696	1 824 663

L'impôt sur les sociétés rattaché au résultat exceptionnel concerne principalement la plus-value réalisée sur la vente de La Défense.

B. Accroissement et allégement de la dette future d'impôt		milliers de F
Différences temporaires entre résultat comptable et résultat fiscal	montant en fin d'exercice	(accroissement) / allégement de la dette d'impôt sur l'exercice
Accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées :		
Provision pour fluctuation des cours	1 184 767	40 238
Amortissements dérogatoires	151 630	7 754
Autres	6 524	183
Total	1 342 921	48 175
Allègement de la dette future d'impôt		
Charges non déductibles temporairement :		
Dettes sociales provisionnées	149 528	(20 970)
Autres	14 904	(53 369)
Total	164 432	(74 339)

RÉMUNERATION GLOBALE ALLOUÉE AUX ORGANES DE DIRECTION AVANTAGES ET CRÉDITS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Compte tenu de l'organisation d'Esso S.A.F., les informations ci-après concernent les membres du Conseil d'Administration et/ou du Comité Directeur de la société, faisant partie du personnel salarié, ou recevant des jetons de présence.

- Montant global versé aux dirigeants de la société : 5 147 268 F.
- Garantie de prêts bancaires : néant.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital social	Autres capitaux propres hors résultat	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires de l'exercice	Bénéfice net (ou perte) de l'exercice	Dividendes encaissés par la Société
									milliers de F
A/ Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Esso S.A.F.									
1. Filiales (+ de 50% du capital détenu par Esso S.A.F.)									
- Esso REP	50 855	402 995	89,88	518 878	–	31 272	1 113 783	222 898	108 969
- Worex	10 320	–	99,99	55 069	71 516	–	3 622 250	15 923	48 312
- Esso Raffinage S.A.F.	150 000	480 619	99,99	449 998	248 317	–	1 686 196	(92 454)	16 500
2. Participations (10 à 50% du capital)									
- Raffinerie du Midi	22 500	61 090	33,33	18 300	467	–	64 800	7 950	1 060
B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises	–	–	–	10 819	160 628	–	–	–	3 813
2. Participations dans des sociétés françaises	–	–	–	41 541	49 684	18 067	–	–	19 125

ENGAGEMENTS HORS BILAN

	1992	1991
		milliers de F
Cautions données à des confrères au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution (1)	4 263 450	4 009 339
Effets escomptés non échus	48 703	102 965
Engagements pour retraites du personnel (2)	1 215 840	1 177 910
Autres engagements donnés	65 904	56 734
Total	5 593 897	5 346 948

(1) A titre de réciprocité, les cautions de même nature consenties en 1992 par des confrères à Esso S.A.F. et à sa filiale Worex s'élèvent à 3 169 300 milliers de F.

(2) Engagements pris par la société en complément des montants indiqués au chapitre "Provisions pour risques et charges" correspondant à l'estimation sur une base actuarielle des charges futures envers :
a) les membres du personnel ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite de la société ou des plans de congé de fin de carrière,
b) le personnel en activité pour les droits acquis à la clôture de l'exercice.

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la société, déterminé selon la moyenne arithmétique des effectifs à la fin des quatre trimestres civils, est le suivant :

	Personnel salarié		Personnel mis à disposition de l'entreprise	
	1992	1991	1992	1991
• Cadres	648	634	0	0
• Agents de maîtrise et techniciens	451	461	0	0
• Employés	36	43	20	13
• Ouvriers	190	202	41	45
Total :	1 325	1 340	61	58

Le personnel salarié comprend les titulaires (marins inclus), les temporaires, le personnel à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas le personnel détaché dans le Groupe ou hors Groupe.
Le personnel salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

Le personnel mis à disposition de l'entreprise comprend le personnel fourni par des entreprises de travail temporaire et le personnel détaché ou prêté par des Sociétés du Groupe.

Rapports des Commissaires aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur :
- le contrôle des comptes annuels de la société Esso Société Anonyme Française, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1992.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels, en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.
Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 20 avril 1993
Les Commissaires aux Comptes

Daniel Dudon Edouard Salustro

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous informons que le Président de votre Conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention visée à l'article 101 de cette loi.

Paris, le 20 avril 1993

Edouard Salustro Daniel Dudon

Commissaires aux Comptes
Membres respectifs des Compagnies Régionales
de Paris et Versailles

Les Administrateurs d'Esso S.A.F.

Jean Verré
Président de : • Esso Raffinage S.A.F.
Administrateur de : • Esso REP

Jean Boillot
Administrateur de : • Automobiles Peugeot
• Peugeot-Talbot Motors
Membre du Conseil de Surveillance de : • Peugeot S.A.

Philippe Dulac
Président de : • Paribas Luxembourg
Administrateur de : • Paribas International
• Paribas Belgique
• Paribas Limited
• Compagnie Bancaire
• Crédit du Nord
• Compagnie Foncière
• Cogedim
• Scoa
• Colgate Palmolive
Membre du Directoire de : • Compagnie Financière de Paribas
• Banque Paribas

Michel Kopff
Président du Conseil d'Administration de : • Maersk France S.A.
Gérant de : • Wagram-Morizet S.A.R.L.

Jean-Luc Randaxhe
Administrateur de : • Esso Raffinage S.A.F.
• Port Autonome du Havre
Représentant permanent d'Esso S.A.F.
au Conseil d'Administration de : • Société du Pipeline Sud-Européen

Jean Rauzier

Claude Roux
Président de : • Scania France
• Scania-Production, Angers